

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2017

PRESENTS : Mmes et Mrs BERTUCCI C., BRICOUT G., CALCAGNO S., CHEVILLOTTE V., DEGIOANNI J., ETIENNE L., FORNET S., GARINO E., GRISON S., LABELLE B., LAURENT N., MICHEL J., PELLEGRIN G., PIGNON E., REICHARDT A., TURGIS N., VIDAL M., VUILLERMOZ D.,

REPRESENTES :

Mr AGU F. par Mr BRICOUT G.
Mr BAUMIER S. par Mme VIDAL M.
Mr FABRIS J. par Mr MICHEL J.
Mme PASCUAL C. par Mr BERTUCCI C.

ABSENTE : Mme BONNASSE M.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DEGIOANNI J.

1/ DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

22 voix POUR

2/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

22 voix POUR

3/ APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

22 voix POUR

4/ INDEMNISATION DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES POUR ELECTIONS

22 voix POUR

5/ APPROBATION DE LA CREATION D'UNE SURTAXE POUR LES EAUX MINERALES

22 voix POUR

6/ REFECTION DE LA CHAPELLE DE CHATEAUVIEUX DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL APPEL A PROJET 2017

21 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme FORNET S.),

7/ MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUD SAINTE BAUME - PRISE DE COMPÉTENCE ANTICIPÉE : GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI), PORTAGE ET GESTION DES CONTRATS DE BAIE ET ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REPPE ET DU GRAND VALLAT (SIRGV)

22 voix POUR

8/ AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CADRE DE FORMATION 2017 AVEC LE C.N.F.P.T.

22 voix POUR

9/ MISE EN OEUVRE DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION N°2 DU PLU DE LA COMMUNE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en œuvre de la procédure administrative de modification n°2 du PLU qui concerne la Zone d'Entreprises de Signes.

10/ M.I.A.J : RAPPORT D'ACTIVITES 2016 ET COMPTES ARRETES AU 31/12/2016

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activités 2016 de la M.I.A.J. et des comptes financiers arrêtés au 31/12/2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.
Compte-Rendu affiché 11 mai 2017


Le Maire,
Jean MICHEL

Les pièces des dossiers présentés peuvent être consultées au Secrétariat Général.